



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 23 mai 2025

### **Chine : reprise des exportations pour la filière avicole**

En marge du Dialogue économique et financier de haut niveau (DEFHN), le 15 mai, présidé par le ministre en charge de l'économie, M. Eric LOMBARD, et le vice-Premier ministre chinois, M. HE Lifeng, la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Mme Annie GENEVARD a signé deux protocoles pour l'exportation en Chine de viande de volaille et de génétique aviaire.

Ces protocoles viennent en application de l'accord de zonage en cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), adopté en mai 2024 durant la visite d'État en France du président XI Jinping.

Deuxième producteur de volaille mondial, la Chine constitue un débouché commercial important pour la génétique française. Par ailleurs, ce pays importe aussi massivement de la viande de volaille, pour une valeur de 4,2 Md USD en 2023.

En outre, la Chine a levé de manière concomitante l'embargo qui portait sur les départements ayant connu récemment des foyers d'IAHP. En conséquence, **les exportations de ces produits peuvent désormais reprendre à partir de tous les départements français.**

Le déplacement en France du vice-Premier ministre a aussi fourni l'occasion de visiter un élevage bovin dans l'Eure, dans le contexte des discussions en cours, notamment pour la levée complète de l'embargo portant sur l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) et la fièvre catarrhale ovine (FCO).

En parallèle de ce dialogue, la *China National Intellectual Property Administration* (CNIPA) a franchi à une étape clef dans la procédure d'enregistrement de 74 appellations de vins de Bourgogne : la publication pour opposition sous deux mois, lancée le 16 mai, ouvre la voie à **une reconnaissance et une protection officielle de ces appellations d'ici la fin de l'année 2025.**

La ministre Annie GENEVARD a déclaré : « *J'ai été honorée de participer à ce dialogue, durant lequel j'ai pu promouvoir les intérêts des filières agricoles et agroalimentaires françaises. Cette*

*séquence s'est conclue par la signature de deux protocoles qui, avec la levée de l'embargo sur les départements ayant connu récemment des foyers d'IAHP, annoncée dans la foulée par les autorités chinoises, permet la reprise de nos exportations de viande de volaille et de génétique aviaire. En outre, la publication pour opposition de 74 appellations de vins de Bourgogne ouvre la voie à la protection de ces appellations, d'ici la fin de l'année 2025. Le dynamisme de la coopération que nous menons avec les autorités chinoises a permis ces avancées, et nous permettra aussi de trouver une solution aux autres dossiers sur lesquels nos échanges se poursuivent. »*

## **Contacts presse**

Service de presse d'Annie Genevard  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

@Agri\_Gouv